

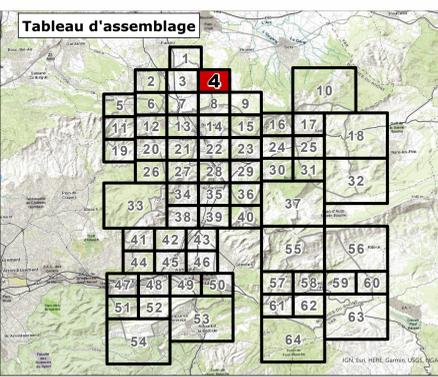
Règlement - pièces graphiques

N. Autres planches
N1. Planche Eau

PLANCHE
4

PLUi approuvé par DCM le 29 juin 2023

Projet de modification n°1



Risque inondation réglementé par un Plan de Prévention du Risque

PLAN DE PRÉVENTION DU
RISQUE INONDATION (PPRI)

Enveloppe d'application du PPR approuvé

Risque inondation réglementé par le PLUi

ALÉA RUISSELLEMENT

- Aléa très fort
- Aléa moyen à forte hauteur
- Aléa moyen
- Aléa faible
- Aléa résiduel
- FR4
- Porter à Connaissance - PAC Huveaune

CLASSE RUISSELLEMENT

- Classe
- R = Renouveler / I = Intensifier / P = Prolonger
- M = Maintenir / A = Autre / S = Secteur de projet
- Sens et tunnels agricoles autorisés

Prescriptions complémentaires

ZONE DE SAUVEGARDE DES MASSES D'EAU SOUTERRAINES

- ZS de priorité 1 (P1)
- ZS de priorité 2 (P2)
- ZS de priorité 3 (P3)

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES CAPTAGE D'EAU

- Périètre de protection immédiate
- Périètre de protection rapprochée

Fond de Plan

- Parcelaire
- Bâti dur
- Bâti léger
- Élément de repère
- Piscine ou Plan d'eau
- Cimetière

